



# LA SAINTE AMPOULE

N° 242 – mars–avril 2017

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima

3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 03 26 61 70 71

---

## Editorial : La vérité est une, et l'erreur multiple.

Devant la crise de l'Église, l'histoire nous offre, sûrement mues par de bonnes volontés mais pas toujours très éclairées, une multitude de réactions diverses et variées. Ainsi, les fidèles catholiques, recherchant la sanctification de leur âme, se retrouvent devant un spectre de solutions, allant du charisme au sédévancantisme pur et dur, en passant par les conservateurs épris uniquement du latin et de la soutane, les congrégations « Ecclesia Dei », la C.R.C., la Fraternité Saint Pie X et maintenant la dite « résistance ».

Au temps des premières hérésies, s'il y a eu l'arianisme et le pélagianisme, il y a eu aussi le semi-arianisme et le semi-pélagianisme. Aujourd'hui, ne nous étonnons donc pas d'assister à la mutation du libéralisme et du modernisme en semi-libéralisme et semi-modernisme. Ces situations historiques nous font mieux comprendre cet adage : « *La vérité est une, et l'erreur multiple* ».

« *L'erreur est multiple* », c'est bien ce que nous vivons aujourd'hui. Plus la crise de l'Église avance, plus la confusion des esprits se fait grande et s'étend aux intelligences. Devant la vérité qui se dresse droite comme un « i », nous sommes confrontés à la demi-vérité, au tiers de vérité, au dixième, au cinquième de vérité. La liste est encore longue, elle est même infinie.

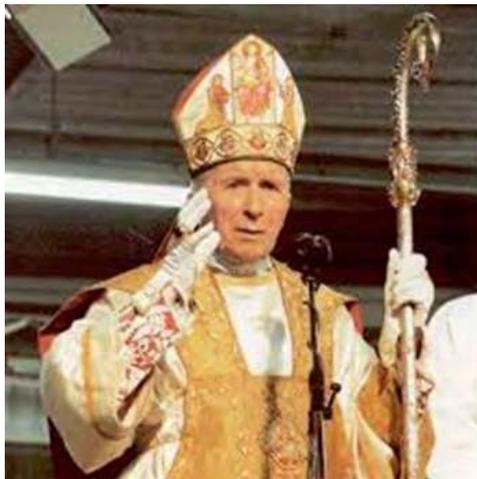
Dans cette situation catastrophique, tous les catholiques conscients de cette division pleurent, gémissent et tentent de retrouver une unité perdue. Ainsi, quand deux fidèles de la Sainte Église s'entretiennent sur cette crise et constatent leur désaccord, la fin de la discussion est invariable : « *Il faut prier pour l'unité !* » Voilà la seule solution proposée ! Cela est bien, mais cela suffit-il ?

De même, il n'est pas rare dans ce chaos, dans cette crise de l'Église et de la société que nous traversons, de trouver un certain nombre de personnes plus

ou moins sympathisantes envers les positions catholiques traditionnelles que défend la Fraternité-Saint-Pie X à la suite de son vénérable fondateur. Que penser de ces sympathisants qui aiment la soutane, le latin, le grégorien et la belle liturgie, mais malheureusement s'arrêtent là ?

Pour actualiser encore plus finement cet état de fait à la situation du moment de la Fraternité-Saint-Pie X, nous ne devons pas nous étonner de voir apparaître certains hommes d'Église de tendance conservatrice

comme Mgr Schneider, le Cardinal Sarah, le Cardinal Burk ... Leur conservatisme, et surtout leur courage ne nous laisse pas indifférents et peuvent nous les rendre sympathiques. Mais là aussi, cela suffit-il ? Que penser de ces personnalités ? Pour répondre à cette question, nous vous proposons deux articles, l'un est écrit par Monsieur l'Abbé Gaudray, l'autre par Monsieur l'Abbé Gleize. Le premier nous fait mieux découvrir le Cardinal Sarah, le second nous fait comprendre le manque de perspicacité de l'analyse de quarante-cinq théologiens ayant plan-



Mgr Marcel Lefebvre

ché sur l'exhortation du Pape François : « *Amoris laetitia* ». Là aussi, il faut saluer un courage certain et une belle initiative ; constater et dénoncer les effets mauvais d'un texte, c'est une bonne chose. Mais cela suffit-il ? Remonter aux causes et dénoncer celles-ci, c'est encore mieux. Nous espérons bien que cette perspicacité viendra un jour. Ces deux articles sont très éclairants. Nous ne pouvons que remercier leurs auteurs.

Cet état général de l'Église me fait penser à la réflexion pleine de bon sens d'un fidèle : « *Quand on brise une assiette, il y a des morceaux partout !* »

Ici, arrêtons-nous à Mgr Schneider. Dans une interview récente (site Adelate La Fe) celui-ci affirmait : « *Je suis convaincu que dans les circonstances présentes, Mgr Lefebvre accepterait sans hésiter la*

*proposition canonique d'une prélature personnelle.* » Et un peu plus loin : « *On ne peut pas faire dépendre sa soumission au Vicaire du Christ en fonction de la personne du Pape ; ce ne serait pas la foi. Vous ne pouvez pas dire : « Je ne crois pas à ce Pape, je ne me soumet pas, je vais attendre jusqu'à qu'en vienne un qui me plaise.* » *Ce n'est ni catholique, ni surnaturel, c'est humain...* » Que penser de ces affirmations ? Que penser d'une telle position ?

Devant cette situation de division des catholiques, décrite plus haut, rien ne sert de gémir, de blêmir. D'abord posons-nous les questions suivantes : « *Quelle est la cause de ce désordre ? Quelle est la raison de ce manque d'unité dans cette Église de Jésus-Christ une, sainte, catholique et apostolique ?* » Ces questions nous font revenir à d'autres : « *Quel est le principe d'unité ?* », « *Qu'est-ce qui fait que l'Église est une ?* »

Vouloir répondre à cette problématique du moment, c'est nécessairement chercher et vouloir placer la cognée au bon endroit.

Comme toujours, c'est notre catéchisme qui nous donne la réponse. « *L'Église est une parce que tous ses membres ont eu, ont, et auront toujours la seule et unique foi, le seul et unique sacrifice et les seuls sacrements, le même chef visible, le Pontife Romain, successeur de saint Pierre.* » (Question 108 du catéchisme de Saint Pie X)

Dans cette réponse, nous retrouvons aisément la ligne de crête de Mgr Lefebvre et de ses successeurs : fidélité à la foi et donc à la Messe de toujours qui nous garantit l'unité de foi, et fidélité au successeur de Pierre qui nous assure l'unité de gouvernement. Ces deux termes sont à prendre en compte ; chacun est indispensable et jamais l'un sans l'autre. Ainsi ni moderniste, ni schismatique.

Aux personnes qui devant les divisions dans l'Église, prient pour l'unité de Celle-ci mais s'arrêtent là, qu'elles continuent à prier. Mais surtout qu'elles reviennent aussi à l'unité de la foi, à l'unité doctrinale ; qu'elles embrassent la doctrine multiséculaire des papes, et surtout actuellement leurs enseignements contre le libéralisme et la modernisme. « *Aide-toi et le ciel t'aidera.* » Malheureusement, peu veulent cette soumission de leur intelligence, et donc de leur vie, à l'enseignement traditionnel de l'Église, à cette doctrine virile du Christ-Roi. Est-ce parce que choisissant la voie de la vérité intégrale, nous ne nous faisons pas que des amis ? En effet, suivre le divin Maître parfaitement, c'est aussi devenir à sa suite de véritables signes de contradiction dans ses relations sociales et familiales, c'est se joindre à Notre-Seigneur sur son chemin de la croix. Dans de telles conditions, leur recherche, leur désir d'unité ne sont que des chimères, des velléités sans lendemain.

A Mgr Schneider, il faut répondre à sa première affirmation en distinguant entre l'ordre canonique et l'ordre doctrinal. « *Mgr Lefebvre aurait sûrement accepté sans hésiter la proposition canonique d'une prélature personnelle* », oui, probablement, au regard du droit ca-

non ; mais certainement pas au regard de la doctrine à laquelle est attachée cette prélature, c'est-à-dire l'acceptation d'un magistère nouveau. Aujourd'hui encore, rien de nouveau sous le soleil.

Quant à la seconde proposition de cet Évêque, qui pourtant ne manque pas de courage : « *On ne peut pas faire dépendre sa soumission au Vicaire du Christ en fonction de la personne du Pape ...* », il faut rappeler que la soumission d'un catholique au pape ne dépend pas de la personne de celui-ci. Cette soumission est indiscutable lorsque le pape se comporte formellement en pape, c'est-à-dire propose aux fidèles de l'Église catholique et aux âmes de bonne volonté qui veulent bien l'écouter, la foi et les mœurs révélées par Jésus-Christ et enseignées de manière constante dans l'Église par les Apôtres et leurs successeurs. L'obéissance au pape, comme à toute autorité, n'est légitime que dans la mesure où cette autorité use de son pouvoir reçu de Dieu, pour conduire à Dieu les sujets dont il a la charge. C'est sous cette formalité du successeur de Pierre que le patriarche de Venise, le futur saint Pie X, disait : « *La société est malade, toutes les parties de son corps sont touchées; les sources de la vie sont atteintes. L'unique refuge, l'unique remède, c'est le pape.* » (Discours aux prêtres de l'Union apostolique, du 2 décembre 1912.)

Quand les plus hautes autorités romaines permettront aux fidèles de la tradition de demeurer ce qu'ils sont, c'est-à-dire catholiques avec tout ce que cela suppose et sous-entend, qu'elles prouveront par des actes concrets et sérieux cette bonne volonté, qu'elles arrêteront de se comporter en Pilate, préférant un monde déicide à Jésus-Christ et à son Corps Mystique bimillénaire, alors certaines choses pourront être envisagées.

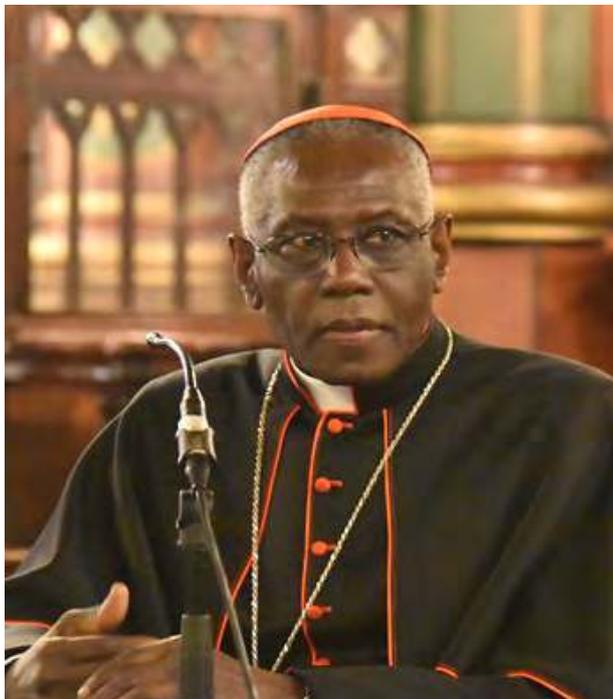
Relisons dans le chapitre « *Regnum Christi, quod est Ecclesia* » « *Le règne du Christ qui est l'Église* » de l'ouvrage de Jean Ousset « *Pour qu'Il règne* », ce paragraphe bien encourageant. « *Devant la division des catholiques, devant tant d'efforts sataniques pour briser l'unité de l'Église et, par là, diminuer sa puissance, il n'est pas inutile d'en voir les forces profondes, en dépit des petits calculs. C'est dans ces forces que nous puisons une invincible espérance.* » Et l'auteur cite ces forces de l'Église : « *Force de Marie, force de l'Église ; un chef visible, le Pape ; une doctrine infaillible ; une doctrine éprouvée...* »

Vouloir l'unité des catholiques, et donc répondre à la problématique du moment, c'est nécessairement percevoir, vouloir et placer la cognée au bon endroit. Seul Mgr Lefebvre a trouvé, par sa sagesse et sa prudence toute surnaturelle, cette cognée et l'a placée au bon endroit. Il l'a positionnée au niveau du dernier concile et de la nouvelle messe, pour, en vrai pasteur de l'Église, en éloigner les âmes, comme on s'éloigne d'un virus.

Votre serviteur  
Abbé Nicolas Jaquemot +

# Le Cardinal Robert Sarah

En 2015, le Cardinal Sarah publia le livre « Dieu ou rien » sous forme d'entretien avec un journaliste. Originaire de Guinée, issu d'une famille pauvre, le Cardinal Sarah fut choisi par Paul VI pour devenir évêque de Conakry. Sacré à l'âge de trente-quatre ans, alors que Jean-Paul II venait juste d'être élu pape, il fut créé cardinal en 2010 par Benoît XVI, et nommé préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements par le pape François.



Le Cardinal Sarah

Lors des synodes sur la famille, le Cardinal Sarah s'est fait connaître pour ses positions conservatrices. Dans ce livre, il revient sur le scandale de ces débats dans la Ville éternelle à une époque où tant de vies chrétiennes sont fauchées en haine de la foi. « Pendant que des chrétiens meurent pour leur foi et leur fidélité à Jésus, en Occident, des hommes d'Église cherchent à réduire au minimum les exigences de l'Évangile... Alors que des centaines de milliers de chrétiens vivent chaque jour avec la peur au ventre, certains veulent éviter que souffrent les divorcés remariés qui se sentiraient discriminés en étant exclus de la communion sacramentelle. »

Il ne tarit pas d'éloges à l'égard des pères spirituels qui lui ont donné sa première formation spirituelle. S'il est aujourd'hui un homme de prière, il reconnaît qu'il le doit en grande partie à ces missionnaires si réguliers dans leurs exercices de piété. Pourtant il ne semble qu'il ait jamais connu Monseigneur Lefebvre dont il ne fait mention qu'une seule fois pour le louer tout de même d'avoir inspiré l'encyclique *Fidei donum* du pape Pie XII.

Licencié en théologie et en exégèse, il dépense sa vie pour l'Église mais à la lumière du dernier concile

dont il qualifie les textes de « trésor précieux » (p. 123). Il approuve pleinement Jean XXIII qui dénonçait les « prophètes de malheur » alors qu'il ouvrait le concile Vatican II. Le pontife dont il se sent le plus proche est Paul VI. Il n'a que des éloges pour Jean-Paul II et il considère avec lui que « nous vivons un nouveau printemps du christianisme » (p. 106). Il espère que Benoît XVI sera un jour canonisé et déclaré docteur de l'Église (p. 142). Il approuve avec insistance les initiatives du pape François, même sur les questions de morale : « Avec raison, le pape François refuse de donner une place envahissante aux questions morales, sans pour autant les minimiser » (p. 224). Néanmoins par rapport au pontificat actuel, on perçoit quelques réticences, par exemple quand il affirme que « nous commettrions un grave péché contre l'unité du Corps du Christ et de la doctrine de l'Église en donnant aux conférences épiscopales une autorité ou une capacité de décision sur des questions doctrinales, disciplinaires, morales » (p. 158), ce que pourtant le pape a promis.

S'il déplore les changements « hâtifs » que le culte catholique a subi après le Concile, il ne comprend pas que la liturgie puisse être « le cœur d'une bataille rangée idéologique entre différentes conceptions ». Cherchant un juste milieu entre « le ritualisme étroit » et « la déconstruction du rite », le Cardinal Sarah ne pense pas que l'on puisse se « cramponner à un rite en excluant les autres » (p. 179). Il sert aujourd'hui fidèlement le pape François en tant que préfet de la Congrégation chargée de la liturgie, et il vient d'approuver le décret par lequel il est permis aux femmes de se trouver parmi ceux auxquels le prêtre lave les pieds le Jeudi-Saint.

Le cardinal ne trouve rien à redire à l'œcuménisme du concile Vatican II. Il est convaincu que les Juifs peuvent rejeter Notre-Seigneur Jésus-Christ et prier le Dieu d'Abraham (cf. p. 195). Il célèbre le « geste historique (de Benoît XVI), de grande portée œcuménique, en visitant le temple luthérien de Rome (le 14 mars 2010) » (p. 195). En effet ce jour-là, Benoît XVI a fait ce que même son prédécesseur Jean-Paul II n'avait pas osé faire ! Il s'est directement opposé au droit canon traditionnel de l'Église et a osé participer directement à une liturgie hérétique et schismatique. Le Cardinal Sarah insiste sur le devoir de la mission, mais uniquement pour que les hommes puissent « trouver la plénitude de la vie religieuse » (p. 191). Président du conseil pontifical *Cor unum* pendant plusieurs années, il dit lui-même : « Je regardais les projets visant à aider les musulmans avec les mêmes yeux que les demandes adressées par des chrétiens » (p. 198), comme s'il n'y avait pas un devoir en charité plus pressant à l'égard de ceux qui ont la foi (cf. Gal. VI, 10). Il voit dans le dialogue interreligieux un écho de l'action même de Dieu qui « ne se lasse jamais de dialoguer avec nous ». Il pense que si l'œcumé-

nisme ne progresse pas davantage « c'est que notre péché est encore grand, et notre foi tiède » (p. 199), comme si toutes ces cérémonies qui bafouent le premier commandement de Dieu n'attiraient pas plutôt les châtiements divins.

Le Cardinal insiste lourdement sur une expérience du divin qui devrait être au principe de toute vie chrétienne et surtout sacerdotale. « Cette connaissance expérimentale de Dieu en nous est le cœur de la contemplation » (p. 304). Ainsi, « être missionnaire consiste à conduire les hommes vers une expérience personnelle » (p. 341). Alors que l'apostolat traditionnel conduit à une conversion de foi, en général aidée par des consolations sensibles, pour arriver ultimement, après de sévères purifications, à un contact avec le divin à travers les dons du Saint-Esprit, le cardinal place cette « expérience » au principe même de la vie chrétienne. C'est une dangereuse illusion. Ces sentiments et ces frémissements sont-ils bien toujours d'origine surnaturelle ?

Bien que le cardinal parle de l'enfer (ce qui est remarquable chez un prélat postconciliaire), il le fait de telle sorte que la justice de Dieu est amoindrie. Il insiste : « Dieu n'envoie jamais en enfer » (p. 325). Il est vrai que le pécheur se retire de lui-même de la face de Dieu et que celui-ci ne l'a jamais prédestiné à la damnation ; mais il est non moins vrai que Dieu réprouve et rejette le pécheur impénitent. Notre-Seigneur a révélé la sentence qu'il prononcera : « Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges » Mat XXV, 41. Le pécheur s'est coupablement fermé à la grâce et il est, en conséquence, condamné par Dieu. Il n'y a aucune opposition entre ces aspects de la damnation. Le cardinal malheureusement semble bien en faire une. En commentant l'évangile même que nous venons de citer, il affirme : « Il placera les uns à sa droite, pour vivre avec lui dans l'éternité, et les autres, qui ont choisi leur position, resteront éloignés de sa lumière » (p. 308). La description de cette peine est lamentablement édulcorée : « l'enfer représente le contraire de l'épanouissement en Dieu » (p. 325). Il va même jusqu'à sembler nier la réalité du feu en enfer : « cette souffrance est comparée à un feu ardent car il n'y a rien de plus terrible que de tuer ses parents, de les faire disparaître définitivement de son cœur et de ses yeux » (p. 325). Bien que les peines morales de l'enfer soient plus terribles que les souffrances physiques, il est bien téméraire d'expliquer que le mot « feu » n'est qu'une métaphore pour exprimer l'angoisse de s'être éloigné de son Père céleste. En 1890, la Sacrée Pénitencerie interdisait aux prêtres de donner l'absolution aux pénitents qui ne croiraient pas en la réalité du feu de l'enfer.

L'idéal de la restauration de la Chrétienté est tout simplement absent de sa pensée. L'action des saints papes, des saints évêques, des saints rois qui ont fait régner Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est même pas évoqué

comme un doux rêve ; elle est ignorée ou elle a été dépassée. Il ne semble même pas percevoir l'opposition radicale qui existe entre ce qui a fait toute la vie de l'Église et la doctrine de la liberté religieuse. Il cite Benoît XVI qui affirmait dans son encyclique *Deus caritas est* : « La doctrine sociale de l'Église ne veut pas conférer à l'Église un pouvoir sur l'État. Elle ne veut pas même imposer à ceux qui ne partagent pas sa foi des perspectives et des manières d'être qui lui appartiennent. Elle veut simplement contribuer à la purification de la raison et apporter sa contribution pour faire en sorte que ce qui est juste puisse être ici et maintenant reconnu, et aussi mis en œuvre. La doctrine sociale de l'Église argumente à partir de la raison et du droit naturel. » Le cardinal Sarah va jusqu'à célébrer l'impiété de la Révolution : « l'histoire vient en aide à l'Église à travers les diverses périodes de sécularisation, qui ont contribué de façon essentielle à sa purification et à sa réforme intérieure » (p. 352). C'est exactement l'utopie naturaliste et blasphématoire que condamnait le pape saint Pie X. Le cardinal insiste : « Libérée du fardeau et des privilèges matériels et politiques, l'Église peut se consacrer mieux et de manière vraiment chrétienne au monde entier ».

Libérons-nous de ces sophismes inventés par les pires ennemis de l'Église et relisons pour cela l'encyclique *Vehementer Nos* par laquelle saint Pie X condamnait la séparation de l'Église et de l'État en France. Nous y retrouverons la pure expression de la doctrine éternelle de l'Église catholique : « Qu'il faille séparer l'État de l'Église, c'est une thèse absolument fautive, une très pernicieuse erreur. Basée, en effet, sur ce principe que l'État ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord très gravement injurieuse pour Dieu, car le créateur de l'homme est aussi le fondateur des sociétés humaines et il les conserve dans l'existence comme il nous soutient. Nous lui devons donc, non seulement un culte privé, mais un culte public et social, pour l'honorer. En outre, cette thèse est la négation très claire de l'ordre surnaturel ; elle limite, en effet, l'action de l'État à la seule poursuite de la prospérité publique durant cette vie, qui n'est que la raison prochaine des sociétés politiques, et elle ne s'occupe en aucune façon, comme lui étant étrangère, de leur raison dernière qui est la béatitude éternelle proposée à l'homme quand cette vie si courte aura pris fin. » Au jour du jugement, les saints qui ont fait la chrétienté se lèveront pour dénoncer ceux qui auront refusé de faire régner le Christ. Les libéraux choisissent leur camp.

Le cardinal Sarah est un homme courageux, mais il est malheureusement incapable de travailler à une vraie restauration de l'Église. À la lecture d'un tel livre, ceux qui ont plus reçu que ce prélat, sont invités à ne pas laisser sans fruits le talent qu'ils ont reçu.

Monsieur l'Abbé Gaudray +  
Carillon du Nord  
Septembre 2016

# Nul ne peut servir deux maîtres.

1. Le 29 juin 2016, quarante-cinq théologiens du monde entier ont adressé au doyen du Sacré Collège, le cardinal Angelo Sodano, une étude critique de l'Exhortation post-synodale *Amoris laetitia* où 19 propositions du document romain sont censurées. Le document se termine comme suit : « Les propositions censurées ci-dessus ont été condamnées en maints documents magistériels. Il est nécessaire et urgent que leur condamnation soit répétée par le Souverain Pontife de façon définitive et sans appel et qu'il soit déclaré avec autorité qu'*Amoris laetitia* ne requiert de croire ou de considérer comme vraie aucune d'entre elles ».

2. L'aveu est de taille. Quarante-cinq théologiens viennent en effet de reconnaître publiquement le bien fondé de toute la démarche entreprise par Mgr Lefebvre et la Fraternité Saint Pie X, depuis maintenant plus de quarante ans. Nous ne pouvons que saluer le courage et la lucidité qui les inspire. Mais nous ne pouvons pas non plus oublier que cette démarche conduisit l'ancien archevêque de Dakar à contester des erreurs autrement plus graves que celles auxquelles *Amoris laetitia* fraye la voie. La récente Exhortation du Pape François autorise le relativisme moral dans la pastorale de l'Eglise. Mais cette relativisation de la morale, aussi grave soit-elle, n'est qu'une conséquence lointaine d'un autre relativisme, bien plus profond celui-là, puisqu'il est d'ordre doctrinal. Et c'est précisément ce relativisme-là qui est au centre de tous les enseignements du concile Vatican II : relativisme de la nouvelle ecclésiologie moderniste, conduisant au collégialisme et au latitudinarisme œcuménique, avec la constitution *Lumen gentium* et le Nouveau Code de Droit Canonique, publié en 1983 ; relativisme de la liberté religieuse, conduisant à l'indifférentisme des pouvoirs publics et à la négation du règne social du Christ, avec la déclaration *Dignitatis humanae* sur la liberté religieuse et la constitution pastorale *Gaudium et spes*. Les points essentiels de ce relativisme ont été publiquement dénoncés par Mgr Lefebvre et Mgr de Castro-Mayer, dans une *Lettre ouverte* adressée au Pape Jean-Paul II, le 21 novembre 1983.

3. Il est inquiétant de constater que, parmi tous ceux qui ont émis quelques réserves sur l'Exhortation apostolique *Amoris laetitia* et dont l'opposition au relativisme moral est suffisamment connue, bien peu sont remontés jusqu'aux véritables sources du mal, quasiment personne n'a au moins mis en doute publiquement les erreurs graves et contraires à toute la Tradition de l'Eglise, déjà présentes dans les textes de Vatican II, erreurs qui trouvent aujourd'hui leur aboutissement logique avec *Amoris laetitia*. Pour n'en donner qu'un seul exemple, qui a songé à dénoncer l'inversion des fins du mariage, avalisée par le Nouveau Code et encouragée par toute la prédication personnaliste de Jean-Paul II ?

C'est pourtant cette inversion des fins du mariage qui est au principe et au fondement de la réforme pastorale entreprise avec le dernier Synode et dont la récente Exhortation voudrait présenter la synthèse.

4. Si l'on y réfléchit un peu, la subversion de l'ordre moral tout entier est déjà contenue dans le faux principe énoncé au n° 2 de la déclaration *Dignitatis humanae* : « Le Concile du Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être exempts de toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres ». Comme le fit remarquer l'un des pères conciliaires au moment même de Vatican II, la thèse vraiment nouvelle et, pour ainsi dire, le point névralgique qui est sous-jacent à tout le texte [de la déclaration sur la liberté religieuse], et en constitue comme l'âme, quoique de manière seulement implicite, peut s'énoncer ainsi : « L'homme possède un droit véritable (c'est à dire réel et non pas putatif) et objectif (et donc pas seulement subjectif), qui est un droit naturel – car il est bien dit que le fondement de ce droit réside dans la dignité de la personne humaine, c'est à dire dans cet ensemble de droits que Dieu, auteur de la nature, a accordé à tout homme, de façon inaliénable – de pouvoir manifester et propager sans aucun empêchement au for externe, et même parmi des adeptes de l'unique vraie religion, ses idées religieuses et morales, bien qu'elles soient objectivement fausses et mauvaises, pourvu qu'il soit de bonne foi et agisse dans les limites établies par l'autorité civile, pour préserver l'ordre public ». Et d'ajouter : « Que les auteurs de ce schéma n'aillent pas nous dire qu'ils ont voulu entendre la liberté religieuse seulement au sens d'un droit à l'immunité vis-à-vis de la contrainte externe. Car nous dirions alors qu'il faut leur répondre, après mûre réflexion et pour éviter de jouer sur les mots, que ce droit ainsi conçu de ne pas être empêché d'accomplir une action est un droit négatif, relatif et consécutif, qui exige absolument de trouver sa justification et son fondement dans un autre droit positif, absolu et antérieur, droit d'accomplir librement une action donnée. Par exemple, l'immunité à l'égard de toute coercition externe, ou plutôt le devoir qui oblige les autres à ne pas restreindre ma liberté d'action externe n'est que la conséquence et pour ainsi dire la protection d'un autre droit antérieur, qui reste à démontrer ».

5. En posant en principe le droit à l'immunité, en matière religieuse, à l'égard de toute contrainte venant de toute autorité, Vatican II posait par le fait même, ou plutôt présupposait, le principe d'un droit à agir

en matière religieuse indépendamment de toute autorité. Principe qui consacre à l'avance la ruine de tout l'ordre moral. En effet, cet ordre moral est en tant que tel l'ordre des actions humaines convenablement orientées vers leur fin. Or, les actions humaines sont celles d'une nature où les individus ont besoin de vivre en société pour atteindre leur fin. Et l'exercice de l'autorité est nécessaire à la vie sociale. L'exercice de l'autorité est donc une chose nécessaire, par nature, à l'ordre moral. « L'homme est par nature un animal social, si bien que dans l'état d'innocence les hommes auraient eu une vie sociale. Mais la vie sociale d'une multitude ne pourrait exister sans un dirigeant qui recherche le bien commun ; car plusieurs recherchent nécessairement plusieurs buts, mais un seul n'en recherche qu'un. Ce qui fait dire à Aristote : "Chaque fois que plusieurs éléments sont ordonnés à une seule fin, on en trouve toujours un qui prend la tête et qui dirige" ». Le mot « autorité » vient d'ailleurs du substantif latin « auctoritas » lui-même dérivé du verbe « augere » qui signifie augmenter. L'autorité augmente, elle donne davantage de perfection parce qu'elle organise la vie en société, et ce faisant rend possible l'acquisition du bien commun, et donc du bien de chacun.

6. On objectera que ce droit à l'immunité, ce droit au non-exercice de l'autorité vaut seulement en matière religieuse. Ce serait oublier trop vite que la religion est au fondement même de l'ordre moral, puisqu'elle ordonne les actions humaines à l'égard de Celui qui est le principe même de l'ordre moral. La subversion de l'ordre moral tout entier est donc engagée dans le principe faux de *Dignitatis humanae* et elle ne peut que s'en dégager, tôt ou tard. Si nulle autorité ne peut intervenir pour empêcher les hommes d'agir en matière religieuse à l'encontre de la loi de Dieu, puisque toute morale découle de cette loi, nulle autorité ne saurait se porter garante de la morale et la faire prévaloir avec efficacité. L'homme devient alors un loup pour l'homme, non seulement dans les faits, mais dans le principe même énoncé par Vatican II. L'actualité récente le démontre amplement. Pascal disait déjà : « Mahomet remporte la victoire en tuant, Jésus-Christ en faisant tuer les siens ». Pascal veut dire que Jésus Christ a fait tuer ses disciples en leur commandant de préférer mourir plutôt que de se faire les complices des fausses religions. Les chrétiens sont morts martyrs au nom de l'unique droit de l'unique vraie religion, par conséquent parce qu'ils refusaient d'admettre le principe même de l'indifférentisme religieux. Si la Tradition de l'Eglise est une semence de martyrs, la liberté religieuse prônée par Vatican II rend impossible le martyre, dans son principe même : elle est une semence de libéralisme.

7. Remarquons pour finir (et pour en venir au fait qui nous importe ici) que le faux principe du droit à la liberté religieuse est celui du droit à être exempt de toute contrainte « de la part de quelque pouvoir humain que ce soit » : donc pas seulement du pouvoir temporel

des autorités civiles, mais même aussi du pouvoir spirituel des autorités ecclésiastiques. Vatican II a introduit le faux droit à l'exemption de toute contrainte et donc de toute peine, de la part de toute autorité sociale, celle de l'Etat comme celle de l'Eglise. Ce faux droit est la négation même du pouvoir coercitif, qui est une composante essentielle de l'autorité, aussi bien dans la société civile que dans la société ecclésiastique. Le même principe doit donc logiquement conduire à l'abandon des peines aussi bien spirituelles que temporelles. Par exemple, si les pécheurs publics veulent recevoir la sainte communion dans le cadre de la célébration publique du culte, le leur interdire reviendrait à les empêcher d'agir en public selon leur conscience. Le seul recours possible, pour justifier la discipline canonique jusqu'ici suivie par l'Eglise et encore maintenue par le Nouveau Code de 1983, serait d'invoquer les « justes limites » qui s'imposent à l'exercice du droit à la liberté en matière religieuse. Mais comme celles-ci ne sont jamais clairement définies, la porte reste ouverte à toutes les innovations possibles. N'a-t-on d'ailleurs pas dit que le concile Vatican II s'était donné pour tâche d'établir une « nouvelle définition de la relation entre la foi de l'Eglise et certains éléments essentiels de la pensée moderne » et que cela l'a conduit à « revisiter ou également corriger certaines décisions historiques » ? En quoi une réforme de la discipline sacramentelle, visant à autoriser la communion publique des pécheurs publics en général (et pas seulement des divorcés remariés), ne pourrait-elle pas s'inscrire dans une pareille tâche ?

8. *Amoris laetitia* n'est que la conséquence lointaine, mais parfaitement logique et bien prévisible de *Dignitatis humanae*. Et pour avoir le droit de pleurer, aujourd'hui, sur les ruines qui s'annoncent, il faudrait avoir déjà réagi avec toute la force suffisante pour dénoncer les origines profondes du drame. C'est bien le cas de le dire ici : on ne peut pas servir deux maîtres. Il n'y a pas à choisir entre *Gaudium et spes* et *Amoris laetitia*, entre Vatican II et les abus d'un improbable « para-concile ». Le choix qui s'impose devrait conduire les catholiques à dénoncer cette infiltration originelle du modernisme dans la sainte Eglise, accomplie au moment même du Concile. Alors, les arguments utilisés pour défendre la vraie morale catholique seront les bons. Car ils procéderont de l'entière Tradition catholique.

Monsieur l'Abbé Jean-Michel Gleize +  
Courrier de Rome juillet-août 2016 (n° 590)

1. Mgr Carli, « Allocution prononcée lors de la 128<sup>e</sup> assemblée générale du concile Vatican II, le 15 septembre 1965 », *Acta*, IV, I, p. 264.

2. Carli, *ibidem*.

3. Cf. saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, 1a pars, question 96, article 4, corpus.

4. Benoît XVI, « Discours à la Curie du 22 décembre 2005 » dans DC n° 2350, col. 59-63.

# La vérité, première charité!

A quoi servirait-il d'atténuer ce refus sous prétexte que le triomphe du mal est aux dimensions du monde ?

Qui penserait qu'à l'aggravation du mal doit correspondre une atténuation du remède ?

« A cette situation si affreuse et si désespérée de la société humaine, écrit, tout au contraire Pie XI (*Meditantibus nobis*), on ne peut - et la nécessité en est sentie par tous les gens de bien - apporter un remède opportun si on ne rétablit partout la soumission à l'égard de Dieu et l'obéissance à Sa volonté... »

« Certes, disait-il encore dans *Mit Brennender Sorge*, on ne pourra triompher (des angoisses et amertumes du temps présent) que dans un esprit de charité effective et désintéressée. Cette charité, arme « indispensable de l'apôtre, surtout dans le monde d'aujourd'hui, bouleversé et égaré par la haine, nous vous la souhaitons et nous l'implorons « du Seigneur dans une mesure débordante... »

« Mais cette charité, intelligente et compatissante envers les égarés, envers ceux-là même qui vous outragent, ne signifie nullement et ne peut nullement signifier un renoncement, quel qu'il soit, à la proclamation, à la revendication, à la défense courageuse de la -vérité et à sa franche application à la réalité qui nous environne. Le premier don de l'amour du prêtre à son entourage, celui qui s'impose le plus évidemment, c'est celui qui consiste à servir la vérité, toute la vérité, à dévoiler et à réfuter l'erreur, sous quelque forme, sous quelque masque ou déguisement qu'elle se présente. Une défaillance sur ce point ne serait pas seulement une trahison envers Dieu et envers votre sainte vocation; ce serait aussi une faute contre le bien véritable de votre peuple et de votre patrie. »

Et un peu plus tard, dans un texte rapporté par *La Croix* du 21 décembre 1937, Pie XI disait encore : « Nous voulons, nous aussi, comme vous, O Divin Samaritain, tendre la main à tous ceux qui souffrent ou sont dans la misère..., pourvu qu'on ne nous demande pas de « sacrifier la moindre parcelle de la vérité sainte, qui est la première, charité, qui est la base et la racine de tout vrai salut, ° ainsi que la possibilité et la mesure de la charité vraiment bienfaisante, pourvu qu'on ne nous demande pas de voiler, si peu que ce soit, la vérité par une confusion ou une exaltation quelconque d'idées, pourvu qu'on ne nous demande même pas une connivence tacite ou une tacite complicité du silence... »

Tel est notre devoir. C'est en vain qu'on chercherait dans la série des actes pontificaux les formules

d'une doctrine amoindrie en vue d'une application plus facile. On y trouve certes, des invitations à subir, à souffrir, à patienter... jamais à accepter, jamais à prendre son parti du triomphe du mal, jamais à considérer comme définitivement acquis les empiètements impies de la Révolution.

Pie XII l'a même dit fort explicitement à un groupe de pères de famille français : « Il pourra arriver que, ici ou là, sur un point ou sur un autre, on se voie dans la nécessité de céder devant la supériorité des forces politiques. Mais, dans ce cas, on ne capitule pas, on patiente. **Encore faut-il, en pareil cas, insiste le pape, que la doctrine reste sauve, que tous les moyens efficaces soient mis en œuvre pour acheminer progressivement vers la fin à laquelle on ne renonce pas.** »

Tel est le devoir minimum. Au delà, commencerait la désertion plus ou moins consciente, sinon la trahison.



Jésus à Pilate : "Tu le dis, je suis roi. Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité: quiconque est de la vérité écoute ma voix." St Jean 18/37-38

« On a donné récemment au christianisme le conseil, dit Pie XII (*Discours* du 22 janvier 1949, aux membres de la Renaissance chrétienne), s'il veut encore conserver quelque importance et dépasser le point mort, de s'adapter à la vie et à la pensée modernes, aux découvertes scientifiques, à l'extraordinaire puissance de la technique devant... (lesquels les) vieux dogmes ne seraient plus qu'une lueur d'un passé presque éteint. Quelle erreur et qui cache bien la vaine illusion d'esprits superficiels !... »

« Tout au contraire, la pensée et la vie modernes doivent être reconduites au Christ. Telle est l'unique source de salut : la foi catholique; non pas une foi mutilée, anémique, édulcorée, mais une foi dans toute son intégrité, sa pureté et sa vigueur... »

« Vouloir tirer une ligne nette de séparation entre la religion et la vie, entre le surnaturel et le naturel, entre l'Église et le monde, comme s'ils n'avaient rien de commun, comme si les droits de Dieu ne s'étendaient pas sur toute la vie quotidienne, humaine et sociale, c'est là une attitude incompatible avec la doctrine catholique, une position ouvertement anti-chrétienne. »

« Plus les puissances obscures augmentent leur pression, plus elles s'efforcent de bannir l'Église et la religion du monde et de la vie, plus l'Église doit entreprendre une action tenace, persévérante, pour reconquérir et soumettre tous les domaines de l'activité humaine à l'empire très doux du Christ... »

« Cet objectif de l'Église est difficile; mais ceux qui, en faveur d'un surnaturalisme mal entendu, voudraient cantonner l'Église dans le secteur « purement religieux », comme ils disent, ne sont que des désert-

teurs inconscients ou trompés qui font le jeu des adversaires de la religion. »

Est-il possible d'être plus clair ?

Tel est l'enseignement des Souverains Pontifes; enseignement non exprimé en quelques discours plus vigoureux et comme prononcés sous le coup d'impatiences plus ou moins passagères, mais enseignement constant, sans cesse répété et comme rajeuni.

Faire prendre conscience de la continuité de ce cri et de la constance même de cette unanimité est une chose trop importante ! Le lecteur estimera, peut-être, trop nombreuses les citations qui vont suivre; nous les croyons pourtant indispensables, car, au point où nous sommes, il ne suffit plus de faire allusion à quelques textes pratiquement ignorés de tous; il faut retranscrire ces citations, même si leur longueur ou leurs répétitions devaient un peu lasser. Elles seules ont l'autorité, elles seules peuvent animer et convaincre, car leur accent ne trompe pas.

Comment pourrions-nous être seulement effleurés par la résolution de « reconquérir et soumettre, ainsi que Pie XII vient de le dire, tous les domaines de l'activité humaine à l'empire très doux du Christ », si nous ne sommes pas convaincus du devoir qui nous est fait de combattre résolument le mensonge et le désordre triomphants ? Comment espérer voir les énergies se tendre si ceux-là ont raison qui répètent sans cesse que le présent autant que l'avenir sont à la conciliation, aux compositions, que l'ère des dogmatismes est passée, que c'en est fini d'une conception catholique de la cité.

M. l'abbé Richard l'a dit fort courageusement dans un article de « L'Homme Nouveau ». « Il y a chez nous une chose que les catholiques ont complètement oubliée. C'est que le compromis, qui est la reconnaissance d'un état de fait qu'on ne peut pas brusquer, ne doit jamais porter atteinte au droit et à l'idéal (proposé par la doctrine)... A certaines époques, nous devons reconnaître que les esprits ne sont pas mûrs, mais nous ne devons jamais renoncer à l'action pour les faire mûrir. Autrement dit, le compromis ne portera jamais (sur l'affirmation), sur le droit à la propagande, à l'apostolat, et ne devra jamais marquer, à ce point de vue, un temps d'arrêt dans l'esprit des catholiques. Or, c'est là, malheureusement, le grand mal à l'heure actuelle ».

Jean Ousset

Pour qu'Il règne P387 à 391

---

## Fatima, première apparition de l'Ange (printemps 1916)

---

### L'appel à la prière

Au début de l'année 1916 semble-t-il, François Marto (né le 11 juin 1908, 7 ans et demi), et sa petite sœur Jacinthe (née le 11 mars 1910, à peine 6 ans), qui étaient les derniers d'une famille de sept enfants, obtinrent de leurs parents la permission de commencer à gar-

der les troupeaux. Lucie dos Santos, elle-même benjamine de sept enfants, était leur cousine germaine, car son père, Antonio dos Santos, était le frère de la mère de François et Jacinthe, Olimpia Marto. Elle était aussi leur aînée, étant née le 28 mars 1907. Elle avait donc déjà commencé à garder les troupeaux, et comme elle s'entendait très bien avec ses petits cousins, elle abandonna ses petites compagnes avec lesquelles elle avait vu les phénomènes surnaturels de 1915, pour se joindre à eux.

C'est ainsi que se constitua ce trio de pasteurs qui allait être favorisé de grâces célestes insignes : trois apparitions de l'Ange gardien du Portugal au printemps, à l'été et à l'automne de 1916, puis six apparitions de Notre Dame, du 13 mai au 13 octobre 1917. A noter que si nous savons les dates précises des apparitions de Notre Dame grâce à la très Sainte Vierge elle-même qui, le 13 mai, demanda aux trois enfants de « *venir ici pendant six mois de suite, le 13, à cette même heure* », nous ne savons pas les dates exactes des apparitions de l'Ange, mais seulement les saisons où il est apparu, les enfants étant alors trop petits pour savoir dater les jours.

Un matin du printemps 1916, les trois pasteurs, pour se protéger de la fine pluie qui tombait, se réfugièrent dans un creux de rocher de la petite colline du Cabeço, qui dominait un peu leur village natal d'Aljustrel. Ils restèrent ensuite près de ce rocher, la pluie ayant cessé, et c'est là que le bel Ange leur apparut pour la première fois :

« Cela faisait un certain temps que nous étions en train de jouer lorsqu'un vent assez fort secoua les arbres et nous fit lever les yeux pour voir ce qui se passait, car la journée était belle. Nous vîmes alors, au-dessus des oliviers, et se dirigeant vers nous, la même figure dont j'ai déjà parlé. François et Jacinthe ne l'avaient jamais vue, et je ne leur en avais jamais parlé. Au fur et à mesure qu'elle s'approchait, nous distinguions mieux ses traits. Elle avait **l'apparence d'un jeune homme de quatorze ou quinze ans, plus blanc que la neige, que le soleil rendait transparent comme s'il était en cristal, et d'une grande beauté**. Nous étions surpris, et à demi absorbés. Nous ne disions mot.

En arrivant près de nous, l'Ange nous dit : ***« Ne craignez pas ! Je suis l'Ange de la paix. Priez avec moi ! »*** Et, s'agenouillant à terre, il courba le front jusqu'au sol. Poussés par un mouvement surnaturel, nous l'imitâmes et nous répétâmes les paroles que nous lui entendions prononcer : ***« Mon Dieu, je crois, j'adore, j'espère et je Vous aime. Je Vous demande pardon pour ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas et qui ne vous aiment pas. »***

Après avoir répété cette prière trois fois, il se releva et nous dit : ***« Priez ainsi ! Les Cœurs de Jésus et de Marie sont attentifs à la voix de vos supplications. »*** Et il disparut.

Ses paroles se gravèrent de telle manière dans notre esprit que jamais nous ne les avons oubliées. Et depuis lors, nous restions longtemps prosternés, répétant ces prières parfois jusqu'à tomber de fatigue. »

Quatre choses principales sont à noter à propos de cette première apparition :

• 1°) Le petit **François a vu l'Ange, mais n'a pas entendu ses paroles**. Ce phénomène aura lieu pour toutes les apparitions suivantes, les deux autres de l'Ange comme celles de Notre Dame. Ce sont donc sa cousine et sa sœur qui, après chaque apparition, lui répèteront les paroles qu'elles ont entendues. C'est là une preuve de l'authenticité des apparitions de Fatima, car il est impossible de penser que des enfants si petits et si innocents aient pu inventer d'eux-mêmes une chose pareille !

• 2°) Les **apparitions de l'Ange placent les âmes des enfants sous le poids accablant de la Présence divine** qui laisse leurs facultés naturelles comme paralysées. Sœur Lucie décrira bien cette réalité, dans son quatrième Mémoire, rédigé en 1941 :

« L'atmosphère surnaturelle qui nous enveloppait était si intense que, pendant un long moment, nous nous rendions à peine compte de notre propre existence. Nous restions dans la position où l'Ange nous avait laissés, répétant toujours la même prière. La présence de Dieu se faisait sentir d'une manière si intense et si intime que nous n'osions même plus parler entre nous. Le lendemain, nous sentions encore notre esprit enveloppé dans cette atmosphère qui ne disparut que très lentement. »

Par ces apparitions, les âmes des enfants sont ainsi mises à **l'école spirituelle la plus sûre, celle de l'humilité, qui est avant tout connaissance intime et profonde de la sainteté infinie de Dieu, Créateur de toutes choses, et conscience du néant de la créature**. L'Ange se fait ainsi pour ces âmes le révélateur de la Présence divine.

• 3°) De plus, dans cette première apparition, **l'Ange vient demander aux enfants de prier** : il se fait ainsi leur éducateur spirituel, plaçant leur vie chrétienne naissante sur le fondement nécessaire et solide de la prière, qui est à la fois élévation de l'âme vers Dieu et respiration indispensable à sa vie. Et il apprend aux pasteurs une prière très courte, mais ô combien riche par son contenu, puisqu'elle est un condensé, en quelques paroles, de quatre actes différents : l'acte de foi, l'acte d'espérance, l'acte de charité et un acte de réparation !

• 4°) Enfin, dès cette première apparition de l'Ange, **nous voyons déjà évoqués trois éléments essentiels de l'ensemble du message de Fatima** :

gravité du péché, surtout celui d'indifférence à Dieu, et nécessité de prier pour la conversion des pécheurs ;

importance de la réparation devant Dieu pour tant d'âmes ingrates : or, tout le message de Fatima nous appellera ensuite avec force à une vie chrétienne de réparation ;

Enfin, mention des Saints Cœurs de Jésus et de Marie dès cette première apparition, alors que le grand

but du message ultérieur de Notre Dame sera d' « **établir dans le monde la dévotion à (son) Cœur Immaculé** ».

---

## Deuxième apparition de l'Ange de Fatima (été 1916)

---

### L'appel aux sacrifices

La deuxième apparition de l'Ange eut lieu, relate Sœur Lucie dans ses deuxième et quatrième *Mémoires*, « pendant les jours de grande chaleur, alors que nous arrivions avec le troupeau au milieu de la matinée, pour le sortir de nouveau sur le soir seulement. Nous passions alors les heures de la sieste à l'ombre des grands arbres qui entouraient le puits (de la propriété de mes parents) ». Cette apparition a donc lieu à un autre endroit que la première : au puits de l'Arneiro, à quelques dizaines de mètres derrière la maison des parents de Lucie, un peu en contrebas.

« Nous étions en train de jouer sur le puits ... Soudain, nous vîmes le même Ange près de nous :

« Que faites-vous ? **Priez, priez beaucoup !** Les Saints Cœurs de Jésus et de Marie ont sur vous des desseins de miséricorde. **Offrez sans cesse au Très-Haut des prières et des sacrifices.** »

Admirons dès ces premières paroles de l'Ange la pédagogie divine, qui est aussi celle de tous les bons éducateurs chrétiens : l'Ange, après avoir demandé aux trois pasteurs de prier lors de sa première apparition, reformule à nouveau cette demande en y ajoutant la demande de sacrifices. Cette nouvelle demande suscite immédiatement une question de Lucie, car les trois enfants, encore bien petits, ne savent guère faire des sacrifices :

« Comment devons-nous nous sacrifier ? » demande Lucie.

« **De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice** en acte de **réparation** pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de **supplication** pour la conversion des pécheurs. **De cette manière, vous attirerez la paix sur votre patrie. Je suis son Ange gardien, l'Ange du Portugal.** Surtout, **acceptez et supportez avec soumission les souffrances** que le Seigneur vous enverra. »

« Ces paroles, poursuit Lucie, se gravèrent dans notre esprit comme une lumière qui nous faisait comprendre qui est Dieu, combien Il nous aime et veut être aimé de nous, **la valeur du sacrifice et combien celui-ci Lui est agréable, comment, par égard pour lui, Dieu convertit les pécheurs.** »

De fait, l'Ange mentionne clairement les grâces immenses, et même extraordinaires, attachées aux sacrifices volontaires de trois petits enfants de chrétienté : jusqu'à attirer la grâce de la paix sur toute leur patrie ! Le Ciel nous indique là que la vraie paix, solidement établie, n'est pas une affaire d'œcuménisme et de dialogue inter religieux, comme on le prétend depuis le



Concile Vatican II, mais bien une affaire de générosité et d'oubli de soi jusqu'à l'héroïsme, dans l'offrande des sacrifices, de la part des catholiques !

Dans ces quelques paroles de l'Ange, nous avons tout un petit traité sur le sacrifice chrétien, qui est fondé sur trois piliers :

**l'offrande** généreuse, continuelle et mortifiée, de tout un ensemble de sacrifices volontaires et des petites croix qui parsèment notre vie quotidienne ;

**la résignation chrétienne** devant les épreuves plus intenses, plus lourdes, permises ou envoyées par la Providence pour favoriser notre salut ;

**la réparation** pour tant de péchés qui offensent gravement la Majesté divine, qui est un moyen puissant pour obtenir la conversion des pauvres pécheurs.

Les trois pasteurs reçoivent là tout un programme de vie chrétienne qui les conduira jusqu'à l'héroïcité des vertus, car ils mettront en pratique ces demandes de l'Ange au-delà même de ce qu'attendait d'eux le Bon Dieu : Notre Dame l'a affirmé explicitement lors de sa cinquième apparition, le 13 septembre 1917, à propos du **sacrifice de la corde**, que Lucie a relaté en détail dans son deuxième *Mémoire* :

« Quelques jours après [l'apparition de Notre Dame le 19 août], nous suivions un chemin avec nos brebis, et je trouvai un morceau de corde tombé d'une charrette. Je le pris et je m'amusai à l'attacher à un de mes bras. Je ne tardai pas à remarquer que la corde me faisait mal. Je dis alors à mes cousins : *“Regardez, cela fait mal ! Nous pourrions nous l'attacher à la taille et offrir à Dieu ce sacrifice”*. »

Les pauvres enfants acceptèrent aussitôt mon idée et nous décidâmes ensuite de partager cette corde entre nous trois. Une pierre aiguë, frappant sur une autre, nous servit de couteau. Soit à cause de la grosseur et de la rudesse de la corde, soit parce que, quelquefois, nous la serrions trop, cet instrument nous faisait souffrir horriblement. Jacinthe, parfois, laissait tomber quelques larmes à cause de la gêne que la corde lui causait. Je lui disais à plusieurs reprises de l'enlever et elle répondait : *“Non ! Je veux offrir ce sacrifice à Notre Seigneur en réparation et pour la conversion des pécheurs”*. »

C'est à propos de ce sacrifice héroïque que Notre Dame dut intervenir, de la part de Dieu Lui-même, lors de son apparition suivante, le 13 septembre, en déclarant aux pasteurs : **« Dieu est content de vos sacrifices, mais Il ne veut pas que vous dormiez avec la corde. Portez-la seulement pendant le jour. »**

En constatant un tel héroïsme dans le sacrifice de la part des petits voyants de Fatima, nous devons, chers fidèles, nous poser en toute vérité cette question : Où en sommes-nous dans nos sacrifices et pénitences ?

(A suivre)

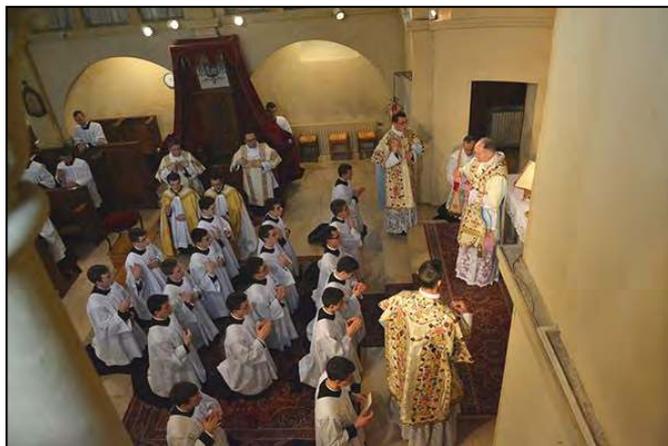
Abbé Fabrice Delestre

5. *Mémoires de Sœur Lucie*, Tome I, Fatima, Portugal, 9<sup>ème</sup> édition, juin 2013. Deuxième Mémoire, pages 80-81

6. *Mémoires de Sœur Lucie*, op. cit. Quatrième Mémoire, page 175.

## Chronique du Prieuré

**Jeudi 2 février** : M. l'abbé Lorber se rend à Flavigny pour la cérémonie de prises de soutanes qui ne concerne cette année que des anciens élèves de nos écoles. La chorale de l'école St Joseph des Carmes s'est aussi déplacée pour réhausser la cérémonie de beaux chants polyphoniques.



**Samedi 4 février** : Conférence de M. l'Abbé Jaquemet à Le Hérie, "Pourquoi la Tradition catholique ?". Une trentaine de fidèles étaient présents.

**Samedi 11 février** : Sous le patronage de Notre Dame de Lourdes, une douzaine de fidèles sont présents pour assister à la récollection prêchée par les abbés pour les Tertiaires et les anciens retraitants.

**Lundi 20 février** : M. l'abbé Jaquemet se rend à Flavigny pour la session théologique qui porte cette année sur le protestantisme à l'occasion du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la révolte de Luther. Comme le répétait Mgr Lefebvre "Le protestant est le type de l'homme moderne, le modèle des révolutions qui vont suivre", il est donc capital de bien comprendre les erreurs de Luther parce qu'elles se retrouvent dans le modernisme et dans le concile Vatican II.

**Vendredi 24 février** : Les fidèles de Reims, ne pouvant pas bénéficier de tous les sermons faits à Charleville sur les apparitions de Fatima, ont droit à une conférence de M. l'abbé Lorber qui explique ce qui s'est passé durant les apparitions de juin à août 1917.

**Mercredi 1<sup>er</sup> Mars** : Le prieuré entame une nouvelle phase de travaux. Après la toiture de la grange, c'est au tour du premier étage du prieuré de subir un petit rafraîchissement. Notre artisan est Monsieur Wanwest-Winkel. Il nous vient de Charleville-Mézières. Militaire dans le génie, Monsieur 3W s'est reconverti dans l'aménagement intérieur. Inutile de vous dire que le label "armée" est au rendez-vous. Les coordonnées de cet artisan sont à votre disposition au prieuré.



"Quel chantier !..."

## Semaine Sainte 2017 Récollecion pour les jeunes filles

Les Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X organisent une récollecion pendant les derniers jours de la Semaine Sainte pour permettre aux jeunes filles qui le désirent de suivre les Offices liturgiques dans un cadre religieux.

Il s'agit d'une récollecion, non d'une retraite prêchée. En plus des offices et des temps de prière, il y aura quelques instructions et petits travaux.

Dates : du Mercredi Saint 12 avril au Samedi Saint 15 avril (possibilité de rester le Dimanche de Pâques pour celles qui le désirent)

Logement et repas dans une dépendance du Noviciat. Le nombre de places est limité, ne pas tarder à s'inscrire! La gare la plus proche est celle d'Argenton-sur-Creuse ou celle de Le Blanc.

Pour s'inscrire ou pour tout renseignement, écrire ou téléphoner au :

Noviciat Notre-Dame de Compassion  
3, route de Bélâbre

36300 Ruffec-le-Château      Tél.: 02.54.37.83.49

## Les finances de l'Ecole St Rémi

Comme vous le savez déjà, nous avons du mal chaque année à équilibrer le budget de l'école en raison des faibles effectifs d'élèves et des charges sociales qui sont très élevées en France.

Le nombre d'élèves ayant baissé légèrement cette année, (nous sommes passés de 20 à 15 élèves), nous avons commencé l'année scolaire avec un déficit prévu d'environ 27 000 €. Grâce à des bienfaiteurs extérieurs à la région, nous avons reçu des dons exceptionnels de 15 000 €. Le dernier marché de Noël a été une grande réussite puisqu'il nous a permis de dégager un bénéfice de plus de 4 000 €. Mais il nous reste encore 8 000 € à trouver d'ici l'été pour pouvoir assurer les salaires des institutrices durant les grandes vacances. Aussi nous venons à nouveau tendre la main à votre générosité, persuadés que vous comprenez comme nous l'importance de notre petite école pour l'avenir de nos familles et de l'Eglise. Lors de la visite au Saint-Sacrement qui a lieu au début de chaque après-midi, les enfants récitent une dizaine de chapelet pour tous les bienfaiteurs de l'Ecole. Nous vous remercions par avance pour le geste que vous pourrez faire et demandons au bon Dieu de vous le rendre au centuple en grâces et en bénédictions.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'A.E.P. Ecole Saint-Rémi. Nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier d'un reçu fiscal pour ces dons. N'oubliez pas de le demander !

Abbé Pascal LORBER



Prénom : \_\_\_\_\_ ; Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Je soutiens l'école Saint Rémi de Prunay en faisant un don ponctuel de :

25 €       50 €       100 €       200 €       autre montant : ..... €

Je désire un reçu fiscal.

**Bon à savoir** : Vous pouvez déduire de vos impôts 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Chèque libellé à : AEP école Saint Rémi et envoyé à : AEP école Saint Rémi; 3, rue Charles Barbelet, 51360 PRUNAY.

# Offices de la Semaine Sainte 2017

	Reims	Charleville-M.	Troyes	St-Quentin	Le-Hérie
<b>Jeudi Saint</b>					
Confessions	18h00	18h00	18h30		
Messe vespérale	19h00	19h00	19h00	18h00	17h00
Adoration jusqu'à	24h00	23h00	21h00		24h00
<b>Vendredi Saint</b>					
Chemin de croix	15h00	17h30	17h00	15h00	10h30
Confessions	15h45	16h30	17h45	16h00	11h15
Fonction liturgique	19h00	18h30	19h00		15h30
<b>Samedi Saint</b>					
Confessions	18h-19h	16h-18h	21h30		17h00
Vigile pascale	22h00	22h00	22h00		22h30
<b>Pâques</b>	10h00	10h00	10h00	10h45	10h00

## Carnet de famille

A Reims : Le samedi 4 février, baptême d'Arnaud Goedel;  
A Saint Quentin : Le dimanche 5 février, baptême de Martial Peignot;  
 Le jeudi 9 février, funérailles de Madame Jeanne Devillers, dans sa 93<sup>ème</sup> année. R.I.P.

## Messes dominicales & Jours de fêtes d'obligation

<b>Reims (51)</b> Eglise Notre Dame de France 8, rue Edmé Moreau (03 26 61 70 71)	<b>Confessions : 9h15</b> <b>Messe : 10h00</b>
<b>Charleville (08)</b> chapelle Saint-Walfroy 20, rue de Clèves	<b>Confessions : 9h30</b> <b>Messe : 10h00</b>
<b>Troyes (10)</b> Chapelle Saint-Bernard 28, rue des Prés l'Evêque	<b>Confessions : 17h30</b> <b>Messe : 18h00</b>
<b>Saint Quentin (02)</b> Chapelle de l'Immaculée Conception 38, rue des Patriotes	<b>Confessions : 10h15</b> <b>Messe : 10h45</b>
<b>Le Hérie la vieville (02)</b> Cours Notre-Dame des Victoires rue du Château (03 23 61 00 83)	<b>Confessions : 8h00</b> <b>Messe : 8h30</b>

## Activités Paroissiales

**Catéchismes** | Reims : (hors vacances scolaires)  
 Tous les mardis à 19h30.

## Intentions Croisades



Mars 2017 : Pour que Notre-Dame protège les familles catholiques

Avril 2017 : Pour les écoles catholiques

Tous les vendredis :  
 Pour les âmes du purgatoire.

Mars 2017: Pour la conversion des pauvres pécheurs

Avril 2017 : Pour le salut de la France

Tous les vendredis :

## Messes en Semaine

	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
<b>Reims</b>		Confessions : 18h00 Messe : 18h30			Confessions : 18h00 Messe : 18h30	Confessions : 10h30 Messe : 11h00
<b>Prunay</b>	Messes : 7h15 11h15	Messe : 8h30	Messes : 7h15 11h15	Messes : 7h15 11h15	Messe : 7h15 ou 11h15	

Attention : Ces horaires étant soumis à de possibles variations, il est préférable de consulter les annonces de la semaine ou de se renseigner par téléphone au 03 26 61 70 71. Merci de votre compréhension.